



Les actualités de l'IDEFHI

DIALOGUE



Édito

Il y a 10 ans, le 1^{er} janvier 2008, naissait l'Institut départemental de l'enfance, de la famille et du handicap pour l'insertion. Depuis, que de chemin parcouru !



J'ai questionné les directeurs et les « anciens » sur ce qui, de leur point de vue, marquaient les 10 dernières années.

Je cite pêle-mêle leur réponse : la structuration de l'IDEFHI avec cette volonté affirmée de rendre transparents les organisations et les processus, le développement du travail avec les familles, la meilleure prise en compte des droits des usagers et la recherche constante de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement...

A cet égard, je souhaite tous vous remercier pour votre dévouement à la mission et votre active participation à la vie de l'établissement.

Dès lors, pouvons-nous imaginer ce que sera l'IDEFHI dans 10 ans ?

Il semble difficile d'anticiper l'avenir d'une organisation tant l'environnement politique et social évolue avec rapidité. Mais des lignes de fond traversent le champ social et médico-social et impactent notre établissement.

Parmi celles-ci, la pleine application des principes d'inclusion et de participation des usagers et des familles continuera à modifier en profondeur les pratiques professionnelles avec notamment l'intégration des processus de co-construction dans le parcours de vie des usagers.

L'établissement, quant à lui, verra ses équipements immobiliers rénovés pour améliorer l'accueil. Par ailleurs, la mise en service de nouveaux outils numériques sera effective, tant dans les champs pédagogique, thérapeutique et éducatif qu'en matière de gestion.

Enfin, l'ouverture de l'Institut se poursuivra. Jean-Yves BARREYRE, sociologue et vice-président du conseil scientifique de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie rappelait lors du dernier séminaire du STH que les institutions sociales sont nécessaires mais insuffisantes, en ce qu'elles proposent pour chaque usager un temps et une modalité d'accompagnement dans un parcours de vie qui s'inscrit lui dans la durée et la globalité.

Je vous laisse prendre le temps de parcourir ce numéro consacré aux 10 ans de l'IDEFHI et découvrir le programme de cet anniversaire construit autour des notions de décroisement et d'ouverture.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

AUDACE

Éric GOUNEL
Directeur général

À LA UNE

Cette année, pour les voeux on met le feu !

Cela ne vous aura pas échappé à la lecture de ce numéro : l'IDEFHI fête ses 10 ans en 2018. Voici une belle occasion de célébrer le chemin accompli et de se projeter vers ce qu'il reste à construire.

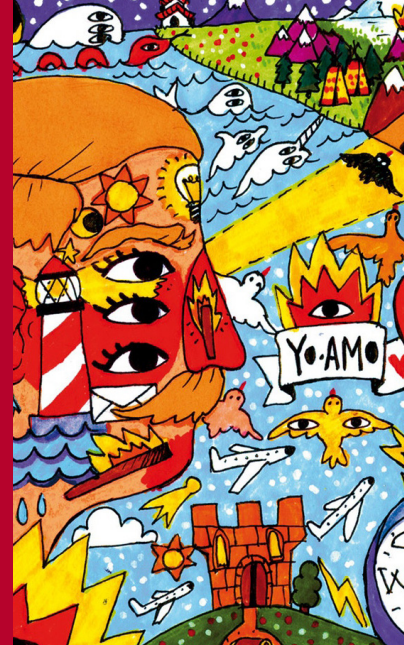
Ainsi pour commencer l'année de la meilleure façon qu'il soit, nous avons tenu l'oreille histoire d'entendre vos souhaits. Vous avez fait le vœux de vous retrouver plus souvent, entre professionnels, d'échanger, de vous rencontrer. Ainsi, un programme a été élaboré afin de répondre à vos attentes !

Pour l'ouverture de cette belle année, quoi de plus festif que la cérémonie des voeux ? Oubliez ce à quoi vous avez pu assister, pour cette première édition, concert & tapas vous invitent à

voyager et à festoyer. Afin de rendre l'envergure du lieu plus agréable, la Karavan Pass habillera la salle, vous permettant de manger, de discuter ou de danser ! Venez déguster une paëlla et la délicieuse galette de l'ESAT !

Cette cérémonie sera présidée par Pascal MARTIN, Président du Département, rendez-vous le 12 janvier à 11h au gymnase du site de Canteleu.

Nous vous attendons nombreux pour cette première édition qui, si le succès est au rendez-vous, marquera le début d'une nouvelle tradition. L'ensemble du personnel est invité à célébrer cette nouvelle année, sur temps de travail ou hors temps, l'important est de se rencontrer :-)



Retrouvez le programme des 10 ans de l'IDEFHI page 20 !



Sommaire

Qu'est-ce que l'on vous raconte ce mois-ci ?



4 Focus sur...
J'ai 10 ans...

10 années de mon métier **13**
Jeanne PERRIN,
Directrice d'ADOSEINE

14 Parole aux usagers
« Leur parole est d'or »

La vie de l'institution
La charte de participation des usagers **16**

L'actualité des services **18**

20 Programmation des 10 ans de l'IDEFHI

N° 50 - décembre 2017

Directeur de Publication :
Eric GOUNEL

Comité de rédaction :
Robert GARITO - Laëtitia LANGIN - Christine BEN GADI - Elsa BELLIRI - Philippe SUSMAN - Jeanne PERRIN - Franslie KONGO

Mise en page :
Elsa BELLIRI - Communication.

Impression :
Copie Plus

Crédits photographiques : Julien PAQUIN & Elsa BELLIRI

Focus sur...

J'AI 10 ANS...

10 années d'évolution à l'idefhi



Il était une fois...

... au début du siècle, un domaine de 67 hectares situé sur la commune de Canteleu, à 148 m d'altitude et entouré de toutes parts de zones boisées.

Fort de cette situation géographique, climatique et atmosphérique, ce domaine abritait un magnifique château accueillant, dès 1919, 300 enfants atteints de tuberculose, sous le nom d'aérium. Quel nom léger pour une maladie aussi lourde. Peut-être aussi léger que l'air à respirer sur ce domaine autrefois, car depuis, le site n'est pas épargné par les pics de pollution.

Par ailleurs, à la même époque, se trouve à Yvetot un institut de perfectionnement de l'enfance. Les objectifs de ce dernier en 1936 sont quelque peu énoncés de manière brutale : «l'enfant que l'on reçoit ici, est à la fois un enfant malade qu'on soigne, un élève qu'on instruit, un apprenti qu'on éduque et un pensionnaire qu'on nourrit, habille, chausse, lave, répare, raccommode et qu'il faut surveiller ». Néanmoins, les enfants incontinents, épileptiques ou à caractère vicieux ne sont pas admis.

Le 1^{er} janvier 1961, l'IPE s'installe à Canteleu avec l'aérium et le Centre Départemental de l'Enfance voit ainsi le jour.

Jusqu'en 2006, l'établissement fera l'objet de

ECLAT

nombreux changements et restructurations. Des établissements extérieurs vont lui être rattachés. Les différentes lois impacteront les prestations proposées ainsi que les modalités de prise en charge.

Mais le bouleversement intervient avec le nouveau directeur qui souhaite faire évoluer le statut juridique de l'établissement pour lui offrir une plus grande autonomie. C'est ainsi que le 1er janvier 2008, le CDE devient un Etablissement Public Local Social et Médico-Social (EPLSMS) et cesse de fonctionner comme un service non personnalisé du Département. Et du même coup, le Centre Départemental de l'Enfance laisse sa place à l'Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille, du Handicap pour l'Insertion (IDEFHI).

Dans IDEFHI, il y a DEFI, celui du transfert des responsabilités. Mais il s'agit aussi d'un DEFI en matière de compétences, de qualité des réponses institutionnelles et de savoir-faire. Il serait fastidieux de se consacrer dans cet article à établir une liste à la Prévert de toutes les évolutions de l'établissement durant ces dix dernières années.

Nous faisons donc le choix de retenir trois grandes mesures qui viennent inscrire l'IDEFHI dans une démarche d'expertise, de qualité et de rayonnement territorial :

- L'avancée première est sans nul doute la construction des fondations de l'établissement par la formalisation du Projet d'Etablissement. Il constitue le ciment qui lie et relie l'ensemble des services et structures et permet à chacun d'entre eux d'élaborer leur projet de service. Mais

surtout, il rend lisible l'action de tous auprès des instances et des partenaires.

- Seconde mesure, avec l'arrivée du Directeur actuel, la mise en place en termes de management, d'une organisation matricielle. Mais qu'est-ce vraiment une structure matricielle ? Nous sommes donc allés chercher une définition la plus simple possible pour une meilleure compréhension. Une organisation matricielle serait donc un compromis habile entre une structure par fonction et une structure par projet et encore plus simplement un croisement entre l'organisation verticale et horizontale. En théorie, pas si clair mais en pratique ce sont les COPIL insertion, santé, sécurité...

L'objectif de cette organisation est de favoriser des autonomies d'échelles hiérarchiques et de développer l'innovation et la création. Il existe des inconvénients mais je laisse chaque lecteur en juger.

Enfin, le dernier grand chantier retenu concerne la démarche d'amélioration du cadre de vie des usagers. En dix ans de nombreux chantiers ont vu le jour, à commencer par le village d'enfants de Crique-tot l'Esneval, la maison de Eu et les Alizés. D'autres sont en cours comme la restructuration des unités d'accueil du service d'accueil d'urgence du Havre et de Canteleu. Il était effectivement indispensable de redonner un coup d'éclat aux lieux d'accueil et de les rendre confortables et fonctionnels.

Car rappelons le, l'action de chacun n'a qu'un objet : l'Usager et la qualité de son accueil.

Christine BEN GADI

I'EP : le jeune au cœur de son projet

Entretien avec M. Samir BELLIRI, éducateur spécialisé depuis plus de 30 ans à l'I'EP et toujours aussi impliqué !

Quand j'évoque à M. BELLIRI l'évolution de l'implication des jeunes dans leur projet depuis le passage du CDE à l'IDEFHI, il fait tout de suite le parallèle avec le Centre Scolaire et Professionnel (CSP), Institut de Rééducation (IR) qui est devenu un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) en 2008.

Il m'explique que lorsque c'était encore un IR les jeunes avaient le choix entre 8 ateliers professionnels. Après un court passage dans les différents ateliers ils choisissaient un métier parmi les 8 proposés. Leur choix était donc limité. Au bout de 3 ou 4 ans, leur projet était validé par un diplôme, le CAP.

Depuis que l'IR est devenu ITEP, la mission du service a évolué, il a donc fallu adapter les pratiques professionnelles. Les jeunes souffrent d'un handicap social, pour beaucoup ils n'ont pas encore la posture nécessaire à un investissement du projet scolaire et/ ou professionnel. En effet, leurs difficultés psychologiques les envahissent et le besoin de soin est parfois compliqué à accepter pour eux.

C'est pourquoi l'aspect thérapeutique est devenu très important en ITEP et prime sur tout puisque c'est ce travail qui étayera le projet par la suite. M. BELLIRI explique l'importance de la stimulation des jeunes pour susciter la motivation, l'envie de s'inscrire dans un projet.

Il souligne aussi l'importance de savoir reconnaître le moment où le jeune va être disponible à s'investir.

Le choix du projet va naître des souhaits du jeune et de sa famille. C'est alors que va débuter une phase de questionnements quant à leur attitude, leur posture d'élève, leur niveau scolaire, leur capacité à s'investir dans un projet, leur besoin de soin... le but étant de faire cheminer les jeunes.

Les jeunes sont dans un premier temps envoyés en stage de découverte afin qu'ils puissent confronter la réalité du travail à l'idée qu'ils s'en faisaient. Nous faisons ensuite un point avec le lieu de stage, puis avec le jeune et sa famille. Si le bilan est négatif, il y a une phase de réflexion sur ce qui ne va pas afin de s'améliorer pour la suite ou d'envisager un autre projet. Si le métier lui plaît et que le stage est encourageant, une didactique de questionnements se met en place avec le jeune : Suis-je fait pour ce métier ? Ai-je les qualités nécessaires ? Puis-je accéder à la formation ?... Tout autant de questions auxquelles les éducateurs tentent de répondre avec le jeune afin qu'il soit réellement acteur de son projet. Ainsi s'il y a des évolutions voire un changement de projet nécessaire c'est compris par le jeune et sa famille et ce n'est pas vécu comme un échec mais comme une expérience constructive.

Depuis que l'ITEP n'est plus un site qualifiant et a diminué ses ateliers, cela a amené les professionnels à s'ouvrir et à développer un réseau de partenaires extérieurs. Aujourd'hui on part du désir du jeune et de sa famille, on les confronte au principe de réalité et on ajuste ensemble le projet personnalisé jusqu'à sa concrétisation quand c'est possible.

Laëtitia LANGIN



Témoignage d'Allan DEVARENNE (17 ans) sur son projet professionnel à l'ITEP.

« Je suis arrivé en septembre 2014 sur l'unité de l'Escale en internat. Je suis passionné par la TCAR et tout le réseau astuce ; j'en ai évidemment parlé à mes éducateurs pour y travailler. Ils ont organisé une rencontre avec la responsable de recrutement qui m'a expliqué qu'il faut avoir au minimum 21 ans. Sans ce rendez-vous j'aurais eu du mal à vouloir changer mon projet.

J'ai donc revu mon projet et ai parlé aux éducateurs de mon envie de travailler dans un supermarché afin qu'ils m'aident. J'ai donc fait un premier stage dans un grand magasin. Cela s'est bien passé, cela m'a plu mais lors du bilan avec ma tutrice et mon éducateur on a conclu qu'un magasin plus petit me correspondrait mieux. Et puis comme j'étais très fatigué on a aussi décidé de faire des stages plus courts, puis nous avons augmenté petit à petit les périodes de stage.

L'année dernière j'ai débuté un CAP vente en apprentissage dans une fruiterie, mais j'ai rencontré quelques difficultés et le contrat s'est arrêté. Ce type de formation ne me correspondait pas, j'ai besoin de plus de suivi. Je supporte très mal l'inactivité, cela m'angoisse or je gérais très mal ces moments-là à la fruiterie.

Mais j'avais toujours envie de faire ce métier. Conseillé et guidé par mes éducateurs je me suis tourné vers la même formation mais dans un lycée professionnel et cela marche très bien ! J'ai de très bonnes notes et suis même délégué de ma classe ! »

Laëtitia LANGIN



TALENT

L'utilisateur acteur de la vie de l'établissement

Depuis 10 ans, on peut saluer une évolution de la place de la personne accueillie et de sa famille dans les pratiques de l'IDEFHI.



L'utilisateur est à présent davantage acteur de son projet, mais aussi acteur de la vie de l'établissement, de son service, de son unité. Au-delà d'une institution qui protège les personnes qu'elle accompagne, l'IDEFHI se place comme une institution qui tend à les rendre autonomes, pour qu'elles trouvent une place adaptée au sein de la société.

Les structures ont notamment effectué des changements dans la façon de concevoir leur action en matière de handicap, avec une volonté forte de sortir du registre de l'assistance, pour penser le handicap. Le CFT travaille ainsi sur deux démarches complémentaires : la compensation et l'accessibilité. Il s'agit de doter les usagers des outils leur permettant d'accéder à une vie scolaire, étudiante, professionnelle ; à une vie sportive et culturelle ; à une vie sociale... « l'accès à tout pour tous ».

Et cette évolution passe par la participation des usagers au fonctionnement de leur structure, premier lieu où ils peuvent éprouver des enjeux de citoyenneté. Cette participation est instituée comme un droit par la loi du 2 janvier 2002, au travers des CVS et des groupes d'expression, aujourd'hui en place dans tous les services de l'IDEFHI.

FOURTE

Mais au-delà de l'aspect normatif, le développement de la participation des enfants et des jeunes est à la fois une exigence qui fait écho aux valeurs fondamentales de l'IDEFHI et un facteur essentiel de la qualité de l'accompagnement et de l'accueil du public. Ceci est rappelé dans la Charte d'engagement au respect des droits de participation du public de l'IDEFHI d'Avril 2017 (présentée dans ce numéro).

Les CVS et groupes d'expression de l'année 2017, au cours de laquelle ont été élaborés les projets de quatre services, ont été l'occasion d'associer pleinement les représentants des usagers et de leurs familles à cette construction.

Ainsi lors du groupe d'expression du service Adoseine, les adolescents ont pu s'exprimer et impacter certains aspects du projet de service en cours d'élaboration, comme leur participation à l'élaboration des règles de vie sur les unités, ou leur possibilité ou non de demander à changer d'éducateur référent. Ces échanges ont ensuite été pris en compte dans le projet. Mais au-delà des CVS et groupes d'expression, des représentants d'usagers sont à présent associés à d'autres instances, à l'échelle des services ou des unités.

Ainsi le CFT compte parmi les membres de son COPIQUE (instance de pilotage qualité sur le service) un adulte de l'ESAT et un représentant des familles.

De même au SAUC, un groupe de réflexion et de travail se met en place sur l'unité adolescents garçons autour de la question des sanctions, auquel participe un représentant des usagers. Enfin, l'évènement institutionnel qu'est chaque année la fête de l'été de l'IDEFHI s'ouvre aux idées provenant directement des personnes accueillies, grâce à des boîtes à idées distribuées à cet effet sur toutes les unités. Sur l'unité Cordouan du Service Enfance, ces boîtes à idées ont été vite adoptées par les jeunes, qui souhaitent conserver ce moyen d'expression pour proposer les activités de l'unité.

L'IDEFHI s'engage donc résolument à inscrire son action dans les principes du processus d'empowerment, qui est l'apprentissage, par la participation réelle des personnes aux décisions collectives, de leur liberté et pouvoir d'action, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective.



Jeanne PERRIN



HONNEUR

10 années d'ouverture

2008, création de l'IDEFHI ! Nous fêterons les 10 ans dans quelques semaines. Que s'est-il passé pendant ces dix années ? Un inventaire à la Prévert pourrait laisser le lecteur et pourtant... que de choses réalisées !

Les Politiques Sociales ont évolué, l'IDEFHI également. Après avoir développé son ouverture sur l'extérieur sous l'impulsion de M. CHARASSIER, l'Institut entreprend, avec M. GOUNEL, la phase «Inclusion» : la place des jeunes est dans la société et non à côté.

Si jusqu'à présent les jeunes étaient encadrés et structurés majoritairement à l'interne par les actions éducatives, thérapeutiques et pédagogiques, ils sont aujourd'hui davantage pris en charge à l'externe. Les activités ne sont plus pensées dans les limites de l'établissement mais dans la sphère sociale. Les murs délimitent mais n'enferment pas.

Les demandes de l'ARS, de la Sécurité Sociale, du Département, orientent les établissements vers l'insertion et la mise en place de projets conjoints ou « co-pilotés ».

On passe d'une politique d'établissement à une organisation par dispositifs. Le dernier projet en cours IDEFHI/Pré la Bataille en est un exemple.

L'IDEFHI travaille main dans la main avec des partenaires. Durant ces dernières années, la Police, l'Hôpital et l'Education Nationale sont devenus des partenaires du quotidien.

Ces rencontres ont permis une meilleure compréhension des problématiques de chacun et l'élaboration de bases de travail communes, la convention avec le CHR en est un exemple : la convention signée depuis plusieurs années fixe les rôles et fonctions de chacun lors des hospitalisations des jeunes de l'IDEFHI.

Très récemment les liens avec l'éducation nationale se sont renforcés. La création d'un poste de direction pédagogique et le travail d'élaboration des projets de service puis des projets d'unités pédagogiques ont pour ambition de renforcer la politique d'inclusion dans les champs du handicap. Cela a conduit à la mise en place de classes externalisées et de soutien à la pédagogie à partir des constats relatifs aux besoins de l'établissement. Dans le même temps l'IDEFHI réfléchit à la manière de ponctuellement accompagner les établissements scolaires confrontés aux situations de handicap.

Les liens établis avec la Direction du Travail, les missions locales et la Cohésion sociale ont renforcé des pistes d'actions pour la nécessaire insertion/ inclusion en faveur des usagers.

Après avoir connu une cellule « Animation » centrée sur le site, nous avons assisté à la mise en place de partenariats avec des clubs, des structures sportives extérieures. Un travail avec les services de la DRDJS («Jeunesse et Sports») a contribué à mettre en place le label «Sport Adapté» avec les clubs qui accueillent et accompagnent les personnes de l'IDFHI relevant du Handicap¹.

La Culture s'est également invitée dans cette importante mutation. L'audiovisuel et le théâtre ont aidé de jeunes talents à réaliser leurs projets. Grâce aux conventions formalisées, les accompagnements se sont multipliés.

Multipliées et diversifiées, les modalités d'intervention en milieu ouvert se sont développées. SMD, MAPA, SAVS, SESSAD, SAMSAH autant d'accompagnements qui permettent aux usagers et leurs familles de poursuivre leurs chemins de vie dans les environnements qu'ils ont choisis. Cela est rendu possible par une autre façon de travailler, l'accent est mis sur le pluri (ou multi) disciplinaire. Le travail se fait en croisant les approches, en développant l'aspect transversal des réponses aux projets individuels, avec de nouveaux partenaires tels le CRAHN, Handi Sup et des partenaires de toujours avec lesquels les relations ont évolué tels que la MDPH.

Ces évolutions de postures professionnelles, parce qu'il s'agit de cela, développées pour améliorer l'égalité des chances des familles que nous accompagnons, sont devenues possibles parce que l'IDFHI a développé des moyens modernes tant dans ses services techniques et informatiques que dans ses services fonctionnels. Transversal, je vous dis !

Ce ne devait pas être un inventaire à la Prévert, mais cela y ressemble un peu quand même. Cela dit, quand on mesure le chemin parcouru et ce que nous avons réalisé ces dix dernières années, on ne s'en lasse pas !

Merci à : Fabienne BASSOT, Cédric DIEU, Robert GARITO.

Philippe SUSMAN

¹ Aujourd'hui la cellule Animation est en contact avec 20 clubs.

BRAVO



MERCI

à tous les agents de l'établissement.
#nousnesommesquun

3 questions à ...

GÉRARD CHARASSIER

Ancien directeur général de l'IDEFHI.

Pouvez-vous nous rappeler ce qui a motivé en 2006 votre souhait de transformer le statut juridique de l'établissement ?

Quatre mois après ma prise de fonction au CDE, c'est-à-dire en mars 2005, j'ai demandé au Président du Conseil Général son accord pour transformer le statut juridique du CDE.

A cette époque, le CDE était un établissement non doté de la personnalité juridique et était censé fonctionner comme un service du Conseil Général.

Il en résultait une lourdeur de gestion considérable alors qu'une telle structure avait besoin de réactivité, de souplesse et d'un véritable Conseil d'Administration en capacité de prendre les décisions utiles et indispensables à la vie de l'établissement employant près de 1 000 agents.

Il s'agissait également pour moi de bien définir les missions respectives, différentes et complémentaires du service départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance et du CDE.

Il était tout aussi indispensable de clarifier les rôles du Directeur Départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance et celui du Directeur Général de l'établissement.

Enfin, il était absolument nécessaire de prendre en compte tout ce que faisait le CDE dans le domaine du handicap et qui relevait très partiellement de la compétence du Département.

Quels sont pour vous les effets les plus probants de cette transformation ?

Ce changement de statut a constitué une reconnaissance officielle et définitive du travail de transformation profonde de l'établissement que j'avais engagé dès 2005.

Rejoint dès cette époque par d'excellents collaborateurs comme M. BELLIN et M. MARTIN, nous avons travaillé prioritairement sur les ressources humaines et les finances de l'établissement. Nous avons rétabli une indispensable transparence dans la gestion du personnel et dans celle de nos budgets. Cette transparence avait permis un retour progressif de la confiance entre la Direction et les salariés. Nous avons amélioré les compétences individuelles et collectives en permettant aux agents de se former dans des conditions permettant de concilier vie professionnelle et vie personnelle. L'érection du CDE en un établissement public et son changement de nom prenant en compte la diversité de notre action a constitué une validation par la collectivité Départementale et l'Etat de la justesse et de l'efficacité du travail entrepris depuis plus de quatre ans. Cette transformation nous a conféré une véritable autonomie et a renforcé le positionnement de l'établissement vis-à-vis de tous nos interlocuteurs. L'établissement ; deuxième établissement médico-social de France par le nombre de ses salariés et par l'importance de son budget ; a pu se montrer plus innovant en diversifiant ses modes de prises en charge et s'ouvrir sur l'extérieur en multipliant les partenariats avec d'autres organismes. Il a aussi pu étendre et compléter son action sur la totalité du territoire Départemental.

Quel regard portez-vous dix ans après sur l'IDEFHI ?

Je lis toujours avec un grand plaisir les Flashs-infos et Dialogue que mon successeur a la délicatesse de m'envoyer dès leur parution.

L'établissement change dans son organisation et c'est bien normal. Un regard neuf, d'autres compétences, les contraintes budgétaires nécessitent une évolution permanente de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement.

Dans un monde qui se transforme ; ne parle-t-on pas d'un nouveau monde ; l'IDEFHI relève, me semble-t-il, avec efficacité les difficiles défis de la protection de l'Enfance et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Il le fait en ne s'écartant pas des valeurs que nous avons collectivement définies et intégrées dans notre premier projet d'établissement.

J'en éprouve un sentiment de satisfaction et j'ose le dire de fierté à partager évidemment avec tous ceux avec qui j'ai eu le bonheur de travailler à la plus belle des causes de l'action sociale, la cause de l'Enfance.

**Propos recueillis par
Christine BEN GADI**

10 années de mon métier

JEANNE PERRIN

Directrice du service ADOSEINE

Jeanne PERRIN est arrivée à l'IDEFHI le 1^{er} janvier 2008, nous avons recueilli ses impressions sur ses 10 ans d'exercice du métier de directeur.

«J'ai choisi le métier de directeur d'établissement sanitaire et social (D3S) parmi les concours de la fonction publique car il alliait la technicité que j'avais pu acquérir par ma formation juridique et le travail auprès d'un public en difficulté, sens que je voulais donner à ma vie professionnelle. Ce métier me paraissait aussi très varié. Effectivement, chaque jour apporte son lot de surprises !

L'IDEFHI a également attiré mon attention sur la liste nationale des postes à pourvoir, en raison de la taille de l'établissement : ici je ne suis pas confrontée à la solitude du poste de directeur, car nous sommes une équipe de directeurs. L'existence des services supports nous permet d'axer davantage notre métier sur l'accompagnement des usagers. La diversité des publics accueillis me semblait aussi intéressante.

Ma motivation première est de tout entreprendre et tout mettre en œuvre afin de garantir la qualité de l'accompagnement des publics accueillis. Cela implique en premier lieu que les professionnels soient suffisamment considérés, formés, sécurisés, organisés, afin qu'ils puissent prendre soin des usagers. Il convient également de veiller à ce que les locaux soient adaptés, les procédures en place, l'offre de service adéquate aux besoins des jeunes. Le pilotage de nouveaux projets est également une source de motivation. En résumé, le métier de directeur à l'IDEFHI est un métier enrichissant où l'on est continuellement en mouvement avec un horizon clair : une amélioration continue de la qualité de la prise en charge.

Je porte un regard positif sur la mutation de l'institution. Lorsque je suis arrivée, la grande évolution était l'autonomie de l'établissement, dans un mouvement très porteur. Puis la démarche qualité, le cadre de vie, la désinstitutionnalisation, la transversalité sont autant de thèmes qui sont venus nourrir nos réflexions et nos actions durant ces 10 ans. Les directeurs doivent non seulement porter ces évolutions qui viennent répondre aux orientations des politiques publiques mais également être force de propositions afin d'explorer de nouveaux horizons... Tout cela en maintenant avec les professionnels une relation de confiance indispensable à toutes ces évolutions. Il me semble que l'IDEFHI va continuer à s'enrichir de nouvelles prestations et de nouvelles compétences, le tout dans un mouvement d'ouverture qui va se poursuivre.»

Propos recueillis par Franslie KONGO

La parole aux usagers

LEUR PAROLE

Quoi de plus parlant que de donner la parole aux usagers élus au Conseil de Vie Sociale dans le cadre de cette rubrique. C'est donc à l'IME que nous nous sommes rendus pour rencontrer Marcel et Quentin.

Marcel et Quentin sont élus pour la seconde fois et leur engagement pour leur mandat ne fait aucun doute. Ils évoquent avec ferveur leur campagne électorale : « nous avons écrit notre programme et l'avons affiché dans les groupes et ensuite tous les jeunes ont voté ». Quentin est très fier d'avoir été réélu, pour lui c'est la preuve qu'il a été performant l'année précédente.

Marcel explique en quoi consiste leur rôle de représentants : « nous sommes là pour aider les autres jeunes, faire des propositions pour améliorer notre cadre de vie et surtout se faire le porte-parole de nos pairs durant les CVS ». Lorsque je fais remarquer qu'il fait un peu de la politique, Marcel sourit et rétorque : « ah non car nous, nous représentons vraiment les jeunes et on leur demande vraiment leur avis ». Nous vous laissons apprécier le sens de cette réponse et invitons la classe politique à s'en inspirer...

Marcel et Quentin sont sur la même longueur d'ondes et effectuent un véritable travail de concertation : « avant le CVS, on organise des réunions dans chaque groupe pour entendre les questions et remarques des jeunes. Toutes ne relèvent pas du CVS, alors on se voit pour en discuter ensemble et faire le tri. Certaines questions peuvent être traitées en direct avec les éducateurs ou le cadre ».

A l'issue du CVS, un compte rendu est

transmis (Quentin trouve le délai de transmission un peu trop long) : « nous retournons vers les groupes pour leur expliquer ce qui s'est dit et les décisions qui ont été prises ».

Pour les deux élus, le CVS est une instance importante même si ils n'obtiennent pas de réponse à toutes leurs demandes immédiatement : « pour toutes celles qui demandent un investissement financier, le directeur diffère la réponse ».

EST D'OR

OMB

EUR

CHISE

Les deux jeunes parlent avec conviction et sérieux de leur rôle : « notre devoir est d'aider les autres jeunes, de faire en sorte que l'IME s'améliore d'années en années, de résoudre les problèmes ». Et Marcel précise : « attention ce n'est pas parce qu'on est élu qu'on a la grosse tête. Pourtant on a plus le même type de conversation avec les adultes, lorsqu'on siège au CVS, la direction s'adresse à nous comme à des collègues ».

Mais pour eux, la participation au CVS n'est qu'une partie de leur mission : « on sert aussi d'intermédiaire entre les jeunes et les éducateurs. On reçoit des confidences des jeunes et parfois on s'appelle pour décider de ce qu'on doit faire, en parler ou pas aux éducateurs. C'est arrivé récemment pour une jeune qui était en difficulté. Après concertation, on a décidé qu'il fallait faire quelque chose et la soutenir, on est donc allé voir l'éducateur et la difficulté a été gérée ».

Nous ne serions pas surpris de voir Marcel et Quentin briguer un troisième mandat... Ou un premier dans un cadre élargi. En tout cas, ils sont prêts pour défendre les intérêts de leurs concitoyens.

Christine BEN GADI



La vie de l'institution

LA CHARTE DE PART

La mise en place de cette charte trouve son origine dans le rapport d'évaluation externe réalisé sur les années 2013 et 2014.

Ce rapport émettait l'idée d'une plus grande participation des usagers à la vie quotidienne et collective de l'IDEFHI par la mise en place des CVS (conseils de vie sociale), des groupes d'expression, d'une plus grande participation de parents des usagers.

La démarche de mise en place de cette charte fut initiée par la direction générale de l'IDEFHI qui a sollicité la DPA (direction des politiques d'accompagnements) sur une démarche de réflexion sur le sens que pourrait prendre cette participation des usagers.

Sous quelle forme pourrait se matérialiser cette participation ? Quel serait l'engagement de l'IDEFHI sur l'incitation vers les familles pour leur participation active à la vie de l'institution ? Cette charte fut l'objet d'un travail collectif réalisé au sein du comité technique qualité constitué des référents de chaque service.

A l'issue de cette période de réflexion, la charte de participation fut rédigée et présentée aux différentes directions de service en CODIR et elle fut enfin adoptée lors du conseil d'administration du 24 avril 2017. Cette charte est constituée de 10 points et 4 articles, elle présente différents engagements de l'IDEFHI et notamment celui d'assurer le bon respect du droit de participation des publics accueillis à la vie de l'établissement à travers les différentes instances citées précédemment.

Cette charte doit être affichée dans l'ensemble des services qui accueillent des publics.



ICIPATION DES USAGERS

Entretien avec Ludovic JAMET chargé de mission, responsable qualité à la DPA.

Un autre point important est à souligner, cette charte a favorisé la création d'une nouvelle instance qui est le Conseil Des Usagers (CDU) et qui verra le jour au début de l'année 2018. Ce conseil sera constitué de 24 personnes :

- Le Directeur Général,
- 2 représentants des équipes de direction (protection de l'enfance et handicap),
- 1 représentant des familles,
- 2 membres du conseil d'administration dont un membre du personnel,
- 18 représentants des publics accueillis (2 par services sur 9 services opérationnels).

Cette instance se réunira 1 fois par an, elle sera un groupe d'expression, d'échanges, les thèmes abordés concerneront les différents aspects de la vie quotidienne à l'IDEFHI.

L'IDEFHI entre donc de manière concrète dans l'association des différents publics à des décisions touchant à leur accompagnement dans leur vie quotidienne. Cette charte permet aussi aux familles de se sentir pleinement concernées sur les orientations prises par notre établissement et ayant une incidence sur l'accompagnement éducatif de leurs enfants.

Robert GARITO

À télécharger



Vous retrouverez la charte au sein de votre service. Si besoin, n'hésitez pas à faire une demande au service communication pour une impression.



HAR

L'équipe de lutte s'agrandit !

L'IDEFHI au cinéma

Dans le cadre du partenariat entre la cellule animation et l'association Ciné pour Tous présidée par Isabelle GIORDANO, les enfants et adolescents de notre établissement ont une nouvelle fois bénéficié d'une invitation à une séance de cinéma au Pathé Docks 76. Le film proposé était *La mélodie*, film de Rachid HAMI avec en premier rôle Khad MERAD. Ce film fut très apprécié du jeune public et en fin de séance, une discussion était organisée avec le réalisateur du film présent. La cellule animation remercie l'association Ciné pour Tous et le Pôle Image pour ce beau partenariat qui enrichit la culture cinématographique de nos jeunes. Rendez-vous est pris pour une prochaine séance !

Robert GARITO

Les membres de votre équipe de lutte préparent leur championnat de France (à Domicile cette année) en s'entraînant ardemment comme à leur habitude. Le mardi 21 novembre, ils ont eu la surprise de recevoir la visite des lutteurs de l'Envol Saint Jean de Bois-Guil-laume pour un temps de travail technique commun. La deuxième surprise de taille intervient à la fin de l'entraînement : Alexandre Borg, leur coach, leur annonce « pour les championnats de France à Rouen le 31 mars prochain, c'est sous les mêmes couleurs que vous lutterez tous. Celles du club de Rouen ! ». La stupéfaction passée, tout le monde est ravi de voir l'équipe s'agrandir et de vivre une association entre plusieurs établissements, un club et une ville autour d'une même passion. Rendez vous donc le 31 mars 2018 à la salle Saint Exupéry de Rouen pour soutenir cette belle aventure !

Frédéric Marchand



La semaine du goût à l'IME

A l'occasion de la semaine du Goût 2017, le centre de restauration de l'IME « Le Chant du Loup », a proposé aux jeunes semi-internes, une animation tournée vers la connaissance des produits régionaux : cette année, la Normandie. Dans un décor aménagé pour la circonstance par l'équipe du centre de restauration, les menus ont permis l'émergence de questions et interrogations diverses et favorisé une curiosité bienvenue pour les productions du terroir. La participation des jeunes a été, comme d'habitude, productive. Devant le succès de cette semaine particulière, des projets de repas à thèmes ont, comme l'an passé, été avancés. A l'IME, l'éducation alimentaire se renforce suivant une dynamique positive de la part de tous. Aaaaalllllllez !

Marie-Laure HAUTOT, Vincent BOUABID, Patrice VASSEUR



Atelier carte de l'Europe

On a fait une carte de l'Europe pour suivre Tom et Léo qui sont partis à vélo faire le tour de l'Europe. En classe, on a décalqué l'Europe sur une feuille transparente. A l'atelier peinture, Manon nous a aidés à couper une grande feuille de un mètre, c'est à dire 100 centimètres, avec un cutter, dans un rouleau de papier. On a scotché la feuille dans un box. On a projeté l'Europe sur le mur avec un rétro-projecteur. On a repassé les traits des pays avec un crayon. Pour peindre la mer, on a mélangé du bleu et du blanc pour faire du bleu clair. Puis on a peint les pays de l'Europe avec un pinceau et plusieurs couleurs. Manon et Davy nous ont aidés à faire les contours des pays. En peignant, on a appris le nom des différents pays. Merci à Manon, Davy et Jordan qui nous ont aidés.

Lana, Cilia, kenza, Mathis, Nathan, Rachel, Nicolas & Mélanie.



Des vélos pour la carte de l'Europe, avec l'atelier Vie Pratique

Nous sommes allés à l'atelier de bois de l'IME. Le monsieur qui s'en occupe s'appelle Ludo. On a appris à construire un vélo en aluminium. On a fait deux vélos et quand Tom et Léo nous diront dans quel pays ils sont, on déplacera les vélos sur la carte de l'Europe.

Emma, Yannis, Marion, Cameron, Tom & Emmy



Le Noël des enfants du personnel

Le samedi 9 décembre, les enfants du personnel ont pu assister au traditionnel spectacle. Le père Noël avait perdu sa fameuse tenue rouge et ne semblait plus croire en la magie de Noël. Heureusement, son lutin malin ne semblait pas vouloir abandonner. Une fois tout rentré dans l'ordre, les enfants ont pu s'asseoir sur les genoux du père Noël et récupérer les cadeaux qu'ils avaient commandés. Et comme toujours, petits et grands ont pu déguster un goûter concocté par l'ESAT.

Issa FALL

DIESSSE

Nos conteurs à l'école maternelle d'Orival

Durant une séance de PRAPE (Projet de rescolarisation par l'Atelier Pédagogique et Educatif), nous avons été invités le jeudi 30 novembre 2017 par Madame Patricia CHOPINEAU, institutrice de l'école Maternelle d'Orival afin de raconter des histoires sur le thème de la citoyenneté et du vivre ensemble aux enfants âgés de 3 à 5 ans. C'est Christopher et Kyllian qui ont débuté le projet cette année. Ils ont choisi leurs livres à la bibliothèque, ont lu plusieurs fois l'histoire pour être prêt le jour J. L'animation a fait la satisfaction de tous. Les enfants étaient très enchantés, concentrés et participatifs et nos jeunes Christopher et Kyllian très fiers d'apporter de la joie dans la classe.

Céline CARMONA

PROGRAMMATION
DES 10 ANS DE L'IDEFHI



La cérémonie des Vœux

Vendredi 12 janvier 2018

Sous la présidence de Pascal MARTIN,
président du conseil départemental de Seine-Maritime



L'IDEFHI Fait son cinéma

Mardi 29 mai 2018



La Fête de L'été

Mercredi 20 juin 2018

Sur le thème médiéval



Les IDE'OH !

De jeudi 22 au vendredi 23 novembre 2018

Forum réservé aux professionnels de l'IDEFHI



Le colloque

Mardi 26 mars 2019

Thème : la prévention des ruptures



Les portes ouvertes de L'IDEFHI

Mardi 29 mai 2019

Ouverture du site de l'IDEFHI pour l'ensemble du public (personnel interne, partenaires, administrations, institutions, corps médical et thérapeutique, entreprises et élus)





La Cérémonie
des vœux



CONCERT & TAPAS

LE VENDREDI 12 JANVIER DE 11H À 15H
AU GYMNASSE DU SITE DE CANTELEU
PRÉSIDIÉE PAR PASCAL MARTIN, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT



Renseignements :
Jssa Fall
02.35.52.43.64
Elsa Bellini
02.35.52.43.73



L'agenda

Janvier

le 12

Voeux

Venez célébrer les voeux pour la nouvelle année, en compagnie de la direction, des membres du CA et de Pascal MARTIN, président du Département de la Seine-Maritime.

le 23

La Récap'

Retour sur les résultats de l'audit de positionnement identitaire de l'IDEFHI. Une présenta-

tion sera effectuée par l'agence Etat d'Esprit Stratis à l'ensemble des participants (plus de 100 agents et partenaires).

Mars

le 27

Séminaire de l'encadrement

Direction Dieppe ! Pour la première fois, le séminaire de l'encadrement aura lieu à Dieppe. Cette fois-ci, deux thématiques d'actualité :

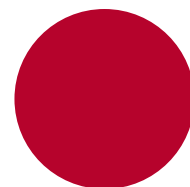
- Modification des

postures éducatives en vue d'améliorer la personnalisation de la prestation : l'empowerment,

- Présentation de l'étude identitaire et de la stratégie de communication de l'établissement qui marque l'ouverture de l'IDEFHI.

**JOYEUX
ANNIVERSAIRE !**

Retrouvez le programme des 10 ans de l'IDEFHI page 20 !



Mobilités internes & nominations

- 1 poste moniteur éducateur à la maison d'accueil des adolescents (SAUC)
- 1 poste de maîtresse de maison à la maison d'accueil des adolescents (SAUC)
- 1 poste de maîtresse de maison d'accueil mixte (SAUC)
- 2 postes d'assistants socio-éducatifs sur le dispositif mineurs non accompagnés (ADOSEINE) prise de poste le 1^{er} mars 2018.
- 1 poste de coordinateur sur le dispositif mineurs non accompagnés (ADOSEINE) prise de poste le 1^{er} mars 2018.
- 0.30 ETP de psychologue sur l'unité de Bréhat (ADOSEINE)

Les candidatures sont attendues pour le 15 janvier 2018. Elles devront être accompagnées d'un CV récent (mentionnant une adresse mail) et d'une lettre de motivation.

La liste

OH ! LA BELLE VIE...

Bonne retraite à vous :-)

DENEUX Ariane - BERNARD Dominique - DAVID Jean-Louis - LARCHER Jean-Francois - BEAUFILS Danièle - MARTIN Béatrice - LEFRANCOIS Marie-Odile - JULIEN METAYER Yolaine - LEMERCIER Joël - PERIGNON Olivier - MARTIN Alain - DECURE Guy - BARBERO Catherine - TRONEL Isabelle - GRIEUX Brigitte - CANHAN Jocelyne - GROSSET Michele - MATHON Sylvaine - BENET Martine - GAMBET Marie-Paule - DEBRIS Patrice - RENIER Philippe - JUQUELIER Chantal

C'EST L'EXPÉRIENCE QUI PARLE

Bienvenue dans le club des médaillés !*

ALLIX Marie-Dominique - BA Mamadou - BOUAOUD Zahia - BOURDELET Pierre - CARPENTIER-BOUDIN Carole - DAVID Bertrand - DORENLOT Isabelle - FOULOGNE Patrice - GALLE Clara - HELIN Séverine - LACAILLE Joël - LAGHJIBILI Magali - LEGRAND Hervé - LEROUX Sophie - LETONNELIER Patricia - LEVASSEUR Guylaine - LUST Astrid - MERAY Dany - QUILAN Michelle - RENAULT Bertrand - SAILLARD Marie-Laure

* Sous réserve de validation par la Préfecture.

